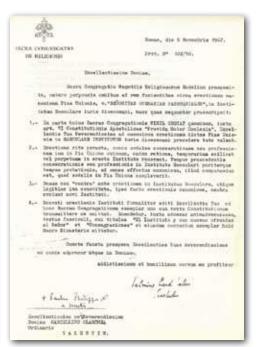


Comme complément de toutes ces solennités, c'est une joie pour tout l'Institut de vous communiquer que le 12 mai 2013 aura lieu à Banyoles (Girona), en même temps que la commémoration du dies natalis de Ma-

gdalena Aulina, celle du **50**ème anniversaire de la reconnaissance juridique de la « Pía Unión Señoritas Operarias Parroquiales»



en Institut Séculier de droit diocésain, qui fut publiée par la Congrégation de Religieux le 6 novembre 1962 et signée par le Préfet, le Cardinal Valerio Valeri et par le secrétaire, S.E. Mons. Paul Philippe. La cérémonie de clôture de l'année jubilaire aura lieu le 9 novembre 2013, à Rome, dans la paroisse Sainte Marie Transpontine.



Pour tout cela rendons grâces à Dieu. Nous vous remercions de l'attention que vous nous avez accordée. Aidez-nous afin que nous soyons fidèlement adhérents au charisme que nous a insufflé notre Mère et Fondatrice Magdalena Aulina, une âme pleine d'amour pour Dieu et pour les hommes.

Frmelinda Saracino

**Nous remercions** toutes les personnes qui nous font savoir les grâces reçues par l'intercession de la servante de Dieu Magdalena Aulina ainsi que les dons effectués pour sa cause.



### Cause de canonisation «Magdalena Aulina Saurina»

- C/ Sant Pere Claver, 2–10, 08017 Barcelone (Espagne)
- Pas Torras i Bages, 15, 08017 Barcelone (Espagne) Tel. 0034 932039083 - Tel./Fax 0034 932055268 E-mail: causa.bcn@magdalenaaulina.org

N° cc: 0081 0167 480001202127

IBAN: ES38 0081 0167 4800 01202127 / CODIGO BIC: BSABESBB Banco Sabadell Atlántico, c. Bruc, 93, 08009 Barcelone (Espagne)

# MAGDALENA AULINA SAURINA

FONDATRICE DE L'INSTITUT SÉCULIER "OPERARIAS PARROQUIALES"

"Pionnière du laïcat consacré"





## MERCI SEIGNEUR, C'EST L'HYMNE SACRÉ QUE T'ADRESSE NOTRE CŒUR

Barcelone, le 9 février 2013

Merci Seigneur, parce que tout l'Institut a pu célébrer le grand jour de la clôture du processus diocésain pour la cause de canonisation de Magdalena Aulina Saurina.

Après avoir étudié pendant plusieurs années la vie, les vertus et la renommée de sainteté de cette Servante de Dieu et regroupé tous les documents et témoignages, *le samedi 9 février 2013* a eu lieu l'acte de Clôture du processus diocésain de sa canonisation en la chapelle de la maison centrale des « Operarias Parroquiales » à Barcelone.

Le 11 février, les actes originaux ont été amenés à l'archevêché de Barcelone pour être déposés dans les archives de la Curie diocésaine. Le 15 février, les actes ont été amenés à Rome et déposés à Monseigneur Giacomo Pappalardo de la Congrégation pour les Causes des saints et le 14 mai les scellés seront levés.

A partir de cette date, la cause de la Servante de Dieu doit suivre son cours à Rome.

Cela représente une avancée très importante de l'archidiocèse de Barcelone au Vatican.

Ce sont des dates historiques que vit l'Institut en ce moment et nous rendons grâce à Dieu d'avoir comme Fondatrice Magdalena Aulina et pour le charisme qu'elle nous a légué. Charisme qui a été accueilli fidèlement par tous ses membres et qui a donné et continue à donner ses fruits dans différentes parties de l'Eglise et du monde.



La séance de clôture a été présidée par S.E. le Cardinal Martínez Sistach, Archevêque de Barcelone, accompagné par le tribunal ecclésiastique composé par le Révérend Père Ramon Domenech, O.F.M., Juge délégué; Mn. Joan Grau Promoteur de Justice; Madame Chiara Rostagno, Clerc de Notaire; et par le Postulateur, le Père Joseph Marie Blanquet, S.F.



Nous a aussi accompagnés S.E. Carles Soler i Perdigo, évêque émérite de Girona en représentation de Monseigneur Francesc Pardo, évêque de Girona.

L'événement a rassemblé un grand nombre d'Operarias, collaborateurs, amis, et familles, en provenance de tous les lieux où l'Institut est implanté : Espagne, Italie, France, Amérique latine et Afrique.

Grâce à Dieu ont pu participer quelques Operarias de la première heure qui avaient collaboré avec la Servante de Dieu dès les premières années de sa fondation à Banyoles. Témoin insigne de ce processus est l'operaria Filomena Crous, qui fut secrétaire de la Fondatrice et directrice générale de l'Institut. Etaient aussi présents quelques membres de familles catalanes qui avaient accompagné et secondé les initiatives de Magdalena dès les premières années.

De nombreux représentants d'instituts religieux et de mouvements apostoliques ainsi que des personnalités religieuses et civiles de Barcelone, Banyoles et Porqueres étaient des nôtres. Nombreux ont été ceux qui, n'ayant pas pu participer, ont montré leur présence à travers des messages et appels téléphoniques, les techniques modernes effaçant les distances. L'acte a été très solennel, ecclésial, historique et formel. Il a commencé par le chant du Veni Creator. Mn Sergi Gordo, secrétaire général et chancelier de l'Archevêché, s'est adressé à l'assemblée en expliquant les différents moments de la séance afin que tous les participants puissent suivre pas à pas le déroulement de cette cérémonie.

S.E. le Cardinal Martínez Sistach, dans sa salutation initiale, a souligné que la séance de Clôture était un acte ecclésial et, en même temps historique, et qu'il fallait remercier le Seigneur de pouvoir participer à une célébration ecclésiale par excellence.

Le postulateur, Père Joseph Marie Blanquet, S.F., a expliqué en détail le travail réalisé tout au long de ces années en constatant que tout cela avait été une expérience très enrichissante et sans doute d'un grand



profit pour le développement de la spiritualité et l'histoire de l'Institut.

Ensuite, Mn Sergi a lu le décret du Cardinal en déclarant publiquement que la procédure d'instruction se terminait définitivement.

Puis le Cardinal a signé un décret par lequel il désignait l'operaria Ermelinda Saracino comme chargée de présenter les actes du processus à la Congrégation pour les Causes des Saints.

Le Cardinal, les membres du tribunal et le postulateur ont juré l'un après l'autre avoir accompli fidèlement la tâche qui leur avait été confiée et s'engager à garder le secret.



Les actes de la séance de clôture furent joints aux autres documents dans les boîtes et celles-ci, une fois fermées et scellées, furent confiées au porteur par S.E. le Cardinal Martínez Sistach. Le Cardinal a donné également au porteur une enveloppe avec les lettres de lui-même et du juge délégué et promoteur de justice rendant compte de l'instruction du processus, à l'intention du Préfet de la Congrégation, S.E. le cardinal Angelo Amato.

La directrice générale de l'Institut des « Operarias Parroquiales », Pina Milana, a

remercié les membres du tribunal, les acteurs du travail réalisé et toutes les personnes pour leur présence. Enfin elle fit un bref exposé sur le profil de la personnalité humaine et chrétienne de la Servante de Dieu Magdalena Aulina.

Ensuite le Cardinal a adressé quelques paroles de conclusion. Il a présenté la Servante du Seigneur comme une femme de notre temps, contemporaine de nombre de ceux qui étaient présents et témoin authentique de vie chrétienne.



La séance fut terminée par la bénédiction du Cardinal et le chant de « fidélité » du répertoire de l'Institut.

Pour que le processus arrive à bon terme, l'ensemble des documents transmis à Rome doit être aussi accompagné des prières des membres de l'Institut et de tous ses collaborateurs et amis.

### **PRIERE**

## (Pour demander des grâces par l'intercession de la Servante de Dieu)

Dieu Notre Père, maître de la moisson, qui suscitas dans l'Eglise ta servante Mag-dalena Aulina pour que, en vertu de sa consécration baptismale, avec les dons de l'Esprit Saint, elle fût témoin et pionnière du laïcat consacré; fais que, animés par son exemple et fortifiés par sa protection, nous soyons le sel qui conserve, le levain qui transforme le monde et la lumière qui l'éclaire par la force des Béatitudes de ton Fils et, par son intercession, accordenous la grâce que nous te demandons. Par le Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Notre Père..., Je vous salue Marie..., Gloire à Dieu...

A usage privé